

Ecole publique Jean de La Fontaine
33410 CADILLAC

DATE : 02 03 2021

Horaire :

Inspection
Education Nationale
SUD ENTRE DEUX MERS

Téléphone :
05 57 57 35 38

Mél :
ce.0333384z@ac-
bordeaux.fr

43 Rue Cazeaux-Cazalet
33410 CADILLAC

Nom	Fonction	Présent (e)	Excusé (e)
M. BERTHOU	Inspecteur de l'Education Nationale		
M. DORE	Maire		
Mme. DUMEAU	Adjoint aux affaires scolaires		
Mme SOLIGON	Service des écoles, restauration scolaire		
M.CHINZI	Responsable des services périscolaires		
M. DAL' CIN	Mairie de Omet		
Mme HINNEWINKEL	Mairie de Donzac		
Mme LAFORET	Mairie de Gabarnac		
X	Mairie de Monprimblanc		
Mme DETCHESSAHAR	Mairie de Laroque		
Mme GIBERT	Représentant parents d'élèves		
Mme BERGEROO	Représentant parents d'élèves		
Mme DUMAS	Représentant parents d'élèves		
Mme RAYMOND	Représentant parents d'élèves		
Mme JUNCA	Représentant parents d'élèves		
Mme GRELLET	Représentant parents d'élèves		
Mme GUERY	Représentant parents d'élèves		
Mme PERLOT	Représentant parents d'élèves		
Mme SANCHEZ	Représentant parents d'élèves		
Mme SANFOURCHE	Représentant parents d'élèves		
Mme SAGE-PARAT	Représentant parents d'élèves		
Mme LESTAGE	Représentant parents d'élèves		
M. SADRAS	Représentant parents d'élèves		
M. NOUAILLE	Représentant parents d'élèves		
Mme DURDOS	Enseignante		
Mme LINARES	Enseignante		
Mme GRANSAGNE	Enseignante		
Mme DUPUCH	Enseignante		
Mme QUESNOT	Enseignante		
Mme PETROU	Enseignante		
Mme ROCHEREAU	Enseignante		
Mme HELLIES	Enseignante		
Mme MORCEAU	Enseignante		
Mme PARKER	Enseignante		
Mme LEMASSON	Enseignante		
Mme BELIO	Enseignante		
Mme COOMBES	Enseignante		
Mme HOUDEBINE	Enseignante		
Mme MINET	Enseignante		
Mme PERES	Enseignante		
Mme FRIGERIO	Enseignante		
Mme DA SILVA	Enseignante		
Mme HERRERIA	Enseignante		
Mme RICHER	Maîtresse spécialisée RASED		
Mme DESTRUHAUT	Maîtresse spécialisée RASED		
Mme BRUGEROLLE	Psychologue scolaire RASED		
Mme MOSSION	Directrice		

1) Fonctionnement de l'école

a) Effectifs

Les effectifs de l'école ne cessent de baisser. Les inscriptions de PS ne suffisent plus à couvrir les départs des CM2. Il existe une baisse des inscriptions des PS ces dernières années. Il y a donc de fortes chances pour qu'il y ait une fermeture de classe à la rentrée. L'équipe municipale, et en particulier M.le Maire, a empêché cette dernière l'an passé mais les effectifs ayant encore baissé depuis l'année dernière justifient cette fermeture.

Il s'agirait très probablement d'une classe maternelle, ce qui entrainera la perte d'une ATSEM dans les classes. Néanmoins cette personne restera aux services de la mairie. Cette fermeture devrait également signifier la perte de la demi-décharge de direction au profit d'un seul jour de direction mais M.Berthou, l'inspecteur de circonscription, s'est engagé à maintenir la demi-décharge de l'école.

b) Santé et sécurité

2 exercices ont eu lieu juste avant les vacances d'hiver :

- Le Plan de mise en Sûreté (PPMS) « risques majeurs » avec le scénario tempête. Les classes se sont donc confinées dès le signal d'alerte. L'exercice a été très bien réalisé. Les communications ont pu être établies facilement entre les bâtiments et les valises de secours ont été renouvelées.
- Un exercice incendie réalisé de façon inopinée et à la fin de la sieste des petits. L'évacuation a été très rapide et sans crainte de la part des enfants. Les plus grands sont désormais habitués à cet exercice et l'exécutent très bien.

c) Bilan coopérative

Actuellement, le solde de la coopérative s'élève à 6467.11 euros

Bénéfice photos : 1480 euros

Dépenses principales : cadeaux de Noël dans les classes + matériel et courses pour les projets de classe

2) Parcours de l'élève

a) APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)

Les enseignants prennent en charge un petit groupe d'élèves le midi, en général pour des difficultés passagères

En maternelle, les activités sont proposées en dénombrement, décomposition des petits nombres et écriture du prénom

Au cycle 2, elles portent sur la lecture-décodage, la compréhension et les calculs

Au cycle 3, le travail est orienté en français sur la lecture (fluidité, oralisation, inférence) et en mathématiques sur les techniques opératoires (multiplication, division) et les fractions.

b) PPRE (Plan Personnalisé de Réussite Educative).

Il s'agit de cibler des objectifs précis dans le but de valider des compétences du socle commun.

- Au niveau de la classe, il permet de coordonner les actions scolaires et éventuellement les soins extérieurs afin de proposer une réponse efficace à la prise en charge des difficultés rencontrées.
- Au niveau du parcours de l'élève, il est présent pour assurer la cohérence des orientations et favoriser la continuité du parcours de l'élève.

Actuellement, il y a 18 PPRE en cycle 2 (4 en CP, 6 en CE1 et 8 en CE2) et 17 en cycle 3 (10 en CM1 et 7 en CM2)

c) RASED (Réseau d'Aide Spécialisée pour les Enfants en Difficulté)

Selon la difficulté des élèves nous pouvons faire appel à un maître spécialisé à dominante pédagogique ou maître spécialisé à dominante rééducative ou la psychologue scolaire pour travailler avec certains élèves en difficulté.

L'école de Cadillac est prioritaire sur la circonscription. Mais ces enseignants ont beaucoup de travail et de demandes.

d) MACLE (Module d'Approfondissement des Compétences en Lecture Ecriture)

Depuis le 01 mars, le dispositif MACLE a été mis en place pour 2 classes de l'école : la classe de CE2-CM1 de Mme HOUDEBINE et la classe de CM1-CM2 de Mme PERES. Les Maclé sont un moyen supplémentaire parmi les différents dispositifs de prévention scolaire qui existent. Ils consistent, sous forme d'ateliers de décrochage scolaire, à accélérer les apprentissages pour les élèves en grosse difficulté de lecture.

Les Maclé se caractérisent par:

- Une intervention «massive» dans une durée limitée: une période de trois semaines à raison de 1H15 minimum d'ateliers par jour
- Des petits groupes de besoin pour les élèves les moins avancés
- Des activités variées et adaptées à chaque élève

3) Projets et vie de l'école

a) Projets pédagogiques

La situation sanitaire ne permet pas de mener à bien des projets hors de l'école.

Cependant un intervenant sportif de la communauté de communes intervient les lundis et jeudis de la période 4 (de mars à avril) pour les classes de CE2-CM1 et les 2 classes de CM1-CM2 pour faire roller.

Une demande a été faite à la mairie pour l'achat par la coopérative scolaire de tapis de gym afin de mettre en place des séances de relaxation, méditation, yoga....Ainsi que divers travaux pour le bien être et la sécurité des élèves dans les bâtiments et la cour. La mairie a par ailleurs déjà renforcé la sécurité du portail de la maternelle donnant sur la route de Branne ainsi que réparé les barrières autour des arbres de la cour élémentaire.

b) Conseils inter-cycles / inter-écoles

Les enseignantes de cycle 3 ont rencontré les professeurs de 6^{ème} du collège de Cadillac afin de se mettre d'accord sur une ligne directrice commune pour le prochain projet d'école. Celle-ci portera sur la production d'écrits dans les différentes matières.

c) Périscolaire

Au sein de la collectivité CDC Convergence Garonne, une nouvelle organisation du Service Animation est mise en place depuis le mois de janvier 2021. Ainsi, les communes de Cadillac, Béguey, Loupiac et Sainte Croix du Mont se regroupent en un seul Pôle : le Pôle EST. Le responsable est Monsieur DUTREUIL Jean-Marie accompagné de Monsieur CHINZI Aurélien directeur adjoint des Accueils Périscolaires et Madame WILLEMS Juliette pour les Accueils de Loisirs des mercredis et des vacances scolaires.

Un référent est nommé et identifié sur chaque site d'accueil afin de communiquer au mieux avec les familles. Sur le site de Cadillac, votre interlocutrice APS est Madame SANCHEZ Christelle. Un mail a été envoyé aux familles pour communiquer sur cette nouvelle organisation avec les nouveaux numéros de téléphone et adresse mail.

4) Questions des parents

Pas de questions

Date du prochain conseil d'école : **15 juin 2021**

Nadège MOSSION
Directrice

